

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/06/07/2021031688/justel>

Dossier numéro : 2021-06-07/02

Titre

7 JUIN 2021. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 9 avril 2021 relatif à l'abaissement des normes de rendement de certains services et organismes pour personnes handicapées, à la compensation des indemnités perdues pour frais de logement et à une subvention compensatoire pour les organismes d'aide (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 14-06-2021 page : 61860

Entrée en vigueur : 01-04-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)